

Les Sablettes : crispations au Comité d'intérêt local

QUARTIER Le CIL s'est réuni hier matin au casino. Une séance au pas de course qui a laissé éclater des débats, dont celui concernant le port de Saint-Elme

Est-ce la période de campagne électorale ou la course contre la montre pour terminer la réunion à l'heure, qui a tendu les débats? Toujours est-il que l'assemblée générale du Comité d'intérêt local (CIL) des Sablettes, présidée par Roger Ghihaudo-Brouchier, a pris une tournure particulière hier matin. Entre les interventions abrégées par les responsables de l'association et les débats parmi les élus, les 70 adhérents présents ont eu peu le loisir de s'exprimer. L'adjoint à l'urbanisme, Claude Astore, a ainsi regretté que « les questions inhérentes au CIL n'arrivent qu'à midi moins dix ».

Auparavant, Robert Durand, représentant l'association « Environnement Méditerranée », a voulu évoquer la canalisation de la plage des Sablettes. Commentant son discours sur la formation de la plage à « l'ère quaternaire », il a été prié d'accélérer le mouvement.

Jacques Marcelin quitte la salle

Même remarque à Jacques Marcelin, membre du bureau, qui dressait un tableau noir de la sécurité routière, la circulation et le stationnement. Coupé dans son élan, l'ancien élu de la municipalité d'Arthur Paecht a quitté la salle, visiblement vexé.



Environ 70 personnes ont assisté à l'assemblée générale du CIL des Sablettes. Devant la longueur des débats, certains ont quitté la salle avant la fin de la séance.

(Photo Magali Ruffato)

Il n'aura pas entendu l'intervention du commissaire Chautraud, représentant de la police nationale, qui a nuancé ses propos. « C'est comme d'habitude. La situation n'est pas catastrophique », a-t-il relativisé, précisant que les contrôles routiers étaient déjà au maximum sur La Seyne. « J'en ai marre d'entendre toujours "la ville ceci, la ville cela". Ce n'est pas un exutoire, a renchéri Claude Astore, très agacé.

Je rappellerai à certaines personnes qu'elles ont été aux responsabilités pendant 7 ans. Pourquoi cela n'a-t-il pas été réglé avant? »

Port de Saint-Elme :

« On n'a pas perdu un an »

C'est surtout le futur port de Saint-Elme qui a généré quelques belles piques politiques. La première adjointe, Raphaëlle Leguen, a une nouvelle fois décortiqué le projet de la municipa-

lité. Elle a répondu aux critiques des associations (Var-matin du 7 janvier), précisant qu'« on n'a pas perdu un an. Le Syndicat mixte se constituait et on a mis ce temps à profit pour entendre toutes les parties concernées – associations, riverains, Seynois – pour trouver un compromis et faire en sorte que les gens s'y retrouvent ». Tout en se défendant de prendre partie, le conseiller général Gilles Vincent (UMP) a fait re-

marquer que la compétence portuaire relevait du Syndicat mixte – et non de la ville – avant de s'interroger sur le coût du projet municipal. « Quand j'entends parler de promenade et de maison des associations, je vous demande qui va payer tout ça? », a-t-il interrogé.

Un argument repris avec force par le député Jean-Sébastien Vialatte (UMP), qui interpellait à son tour la première adjointe : « Le financement des ports se fait par les plaisanciers. Ne laissez pas croire que ce ne sont pas eux qui vont payer! Il faut dire la vérité! ».

Un brin exaspérée, Raphaëlle Leguen a répondu que « le projet de la ville coûte moins cher que celui du Syndicat mixte » sans toutefois donner des chiffres actuellement « en cours d'étude ». Selon elle, le port s'inscrit dans un aménagement d'ensemble qui peut requérir de nouvelles lignes de crédit, notamment des fonds européens. « Là tu t'engages! », a répliqué Gilles Vincent. « Les études financières seront présentées en temps et en heure », a conclu Raphaëlle Leguen, arrachant le dernier mot sur le sujet.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmatin.com

Retrouvez la suite de ce compte-rendu dans notre édition de demain